

Autorisation de prises de vue



Les photos et les vidéos nous permettent de valoriser les élèves au travers d'articles et de reportages sur la vie de l'AS du collège.

Je soussigné(e).....

Responsable légal de l'élève

en classe de.....

- autorise la prise de vue, la diffusion et la publication d'une ou plusieurs photographie (s) vidéo(s) le représentant.
- n'autorise pas les prises de vue

Les prises de vue seront diffusées via le site internet du collège et dans l'établissement pour une durée de 1 an.

Les prises de vue ne seront pas communiquées à d'autres personnes, ni vendues, ni utilisées à d'autres usages. Vous pourrez à tout moment vérifier l'usage qui en est fait et disposer du droit de retrait des prises de vue si vous le jugez utile.

Ces dispositions sont portées à ma connaissance dans le cadre de l'application de la législation relative au respect du droit à l'image et au respect de la vie privée.

J'accorde cette autorisation à titre gracieux.

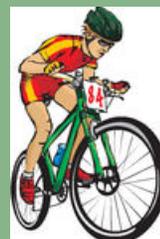
Fait à Le.....

Signature Mme PERROT, Principale

COLLÈGE. Montaigne



Association Sportive



Esplanade François Mitterrand – BP 29 - 33305 Lormont Cedex
05-56-06-12-67

www.college-montaigne.fr

